



Saint-Abraham

Vote des comptes administratifs 2014 et des Budgets 2015

Le conseil municipal, lors de sa séance du 08 Avril 2015 a voté les comptes administratifs 2014 et les budgets 2015 en présence de Mr Bioret, receveur municipal du centre des finances publiques de Malestroit.

Comptes administratifs 2014

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes de la commune sur une année.

Compte administratif commune : **Fonctionnement** : + 64 442,74€ (2013 :+53 463€)
 Investissement : - 25 468.27€ (2013 :- 76 291€)

Analyse de la section de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1.65% (+ 5 328€). Résultat notamment de l'augmentation des recettes des impôts (suppression des abattements fiscaux en 2014).

En parallèle, les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse – 0.27% (- 2 123€). Il est impératif de maîtriser au mieux ces dépenses de façon à dégager de l'excédent pour alimenter le budget d'investissement et ainsi rembourser le capital de la dette, c'est ce que l'on appelle la capacité d'autofinancement (CAF). Cette CAF , alors qu'elle était négative en 2013 (- 1213€) est positive en 2014 (+ 6129€).

Nous devons poursuivre cet effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement en veillant notamment au fonctionnement des différents syndicats auxquels nous sommes membres de telle sorte que les contributions que nous versons soient stables.

Analyse de la section d'Investissement :

Les opérations d'investissement sur 2014 ont été les suivantes :

- Travaux de voirie communale (Perué – Le Coin de l'Or) :
Dépenses : 15 439€ Recettes : 2 625€
- Acquisition de matériel (logiciels et licences informatiques) :
Dépenses : 4 871€ Recettes : 0€
- Mairie/ Bibliothèque (fin de programme) :
Dépenses : 25 452€ Recettes : 89 621€

Les investissements ont été limités sur 2014, tout comme ils le seront sur 2015.

La dette en capital de la commune est en 2014 de 264 630€ soit 470€/habitant (la moyenne départementale pour les communes de même strate de population étant de 703€/habitant)

Compte administratif Assainissement :

Exploitation : + 14 245,16€ (2013 : +1 211.12€) soit + 15 456,28€ en cumulé

Investissement : - 15 788,12€ (2013 : - 25 610,23€) soit - 41 398,35€ en cumulé

Du fait du versement d'une subvention de 20 000€ en 2014, la section d'exploitation du budget assainissement affiche un excédent de fonctionnement dont la totalité sera affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2015, ce qui évitera de faire appel cette année au budget communal. S'agissant de la section d'investissement, elle est chaque année déficitaire. Pour rentabiliser l'investissement il faudrait lancer une seconde tranche de travaux pour permettre à de nouveaux foyers de se raccorder. Le reste à charge pour la commune d'une extension du réseau d'assainissement serait 86 000€. Ces travaux ne sont donc pas envisageables pour le moment.

Budgets 2015

Budget primitif commune :

Section de Fonctionnement :

Dans le cadre de la préparation du budget 2015, les élus ont du tenir compte de la **baisse des dotations de l'Etat**. Pour Saint Abraham, l'effort de contribution au redressement des finances publiques nationales est en 2015 de 8 000€ et atteindra en 2018 presque 20 000€ (en cumulé). Pour y faire face, les élus ont décidé d'augmenter de **2%** les taux de la Taxe d'habitation et de la Taxe sur le foncier bâti. Ainsi l'augmentation des bases (c'est-à-dire des valeurs locatives) et l'augmentation des taux communaux apporteront 5 529€ de recettes supplémentaires.

Il est difficile de faire peser sur les contribuables le désengagement de l'Etat mais la réflexion des élus était de privilégier une augmentation légère des taux d'imposition plutôt que de devoir augmenter brutalement d'ici quelques années.

Le budget a donc été voté en équilibre en section de Fonctionnement : 375 307.30€
et en section d'Investissement : 85 762.57€

Section d'Investissement :

Les travaux d'investissement inscrits au budget sont :

- Les travaux sur le clocher de l'Eglise (réalisés en début d'année) :
Dépenses : 11 436€ Recettes : 2 725€
- Les travaux de voirie (travaux d'élargissement de la chaussée à La Gratz) :
Dépenses : 34 245€ Recettes : 15 250€

Budget Assainissement :

Fonctionnement : 52 433.28€

Investissement : 83 850,00€